

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	32

Séance du 05 octobre 2011

L'an deux mille onze

et le 05 octobre,

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Claude VULPIAN - Maire de la Commune

**PRESENTS** : M. VULPIAN Claude – **MAIRE**

M. SAMBAIN Maurice - Mme LEXCELLENT Marie-Rose - M. TEIXIER Dominique – Mme EYRAUD Marlène – M. PETITJEAN Daniel - Mme HENRY Mireille – Mme GILLES Christine - **ADJOINTS**

Mme DELENAT Josette - MM. BARBE Paul - NIOX Christian - TARDIEU Jean-Luc - Mme AMSELEM Martine - MM. BELLAHCENE Abdelhak - JACQUOT Rémy – Mmes FARENQ Jeanine – de CHAZERON FELICI Nathalie - Melles AMBROSIO Angélique – ARROUCHE Mounia - M. POOS Julien - Mmes CUCCIA Andrée – M. BONO Guy - MICHEL Françoise – MM. SANTILLI Jérôme - CARGNINO André - **CONSEILLERS MUNICIPAUX**

**ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR** : Mme LAUFRAY Olga - MM. BERNOT Georges - TOSI Michel – Mmes BOUYA Corine - IBANEZ-QUENIN Stéphanie – M. LE PALABE David

**ABSENT EXCUSE** : M. BERTON Christian -

Monsieur SAMBAIN Maurice est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

**N° 80/11 - Organisation du salon du livre jeunesse - Demandes de subventions auprès du Conseil Général et du Conseil Régional**

Mme de CHAZERON-FELICI expose :

La Commune organisera le 14 avril 2012, la 11<sup>ème</sup> édition du Salon du Livre et de la Jeunesse. Le thème retenu pour cette nouvelle édition est « La famille », le programme de cette journée sera composé de différents ateliers (dont la liste n'est pas exhaustive) et notamment :

- Atelier avec « Colophon »,
- Atelier de création artistique,

- Atelier Mangas,
- Atelier de création artistique pour les plus petits,
- Atelier « jeux de lecture » animé par le personnel de la médiathèque + coin lecture,
- Activité/jeux autour des livres,
- Coin lecture pour les plus petits,
- Spectacle de contes,
- Illustrateurs,
- Dédicaces d'auteurs,

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à 19 000 €.

Pour l'organisation de cette manifestation, la Commune peut solliciter une aide du Conseil Général et du Conseil Régional.

En conséquence, Mme de CHAZERON-FELICI demande à l'assemblée de bien vouloir autoriser M. le Maire à :

- solliciter une aide du Conseil Général et du Conseil Régional, conformément au plan de financement prévisionnel ci-dessous,
- organiser cette manifestation.

DEPENSES		RECETTES	
. Coût de l'opération	19 000.00	. Subvention C. Général	4 000.00
		. Subvention C. Régional	7 000.00
		. Autofinancement	8 000.00
	-----		-----
TOTAL	19 000.00		19 000.00

Où le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, unanime, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre les membres présents.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 05 octobre 2011.

LE MAIRE

